



## Ordre de versement: retraits en toute flexibilité

Vous déterminez le moment où vous souhaitez procéder à des prélèvements de capital. Le montant minimum s'élève à CHF 5000 qui sont versés sur un compte postal en Suisse ou sur un compte bancaire ouvert à votre nom en tant que titulaire du compte de prestations.

Je souhaite le versemen	t suivant:	
Montant (min. CHF 5000)		
Date du versement		
Numéro du compte de prestations		
Titulaire du compte		
Nom, prénom		
Rue et numéro		
NPA et localité		
(Remarque: le / la titulaire	nt sur le compte ou le contrat suivant: e du compte de prestations et celui / celle du compte sur lequel le montant es. S'il s'agit d'un compte partenaire ou joint, il faut indiquer la désignation	
Titulaire du compte		
IBAN		
BIC		
Institut financier		
Succursale et localité		
ou		
Numéro de contrat AXA		
Date	Signature	
	Encaissement Vie individuelle, case postale 300, 8401 Winterthour	

ou par e-mail à services.el@axa.ch